

A Monsieur le Président du Conseil Général de l'Hérault

Copie à Monsieur le Conseiller Général du Canton de Lunel

Copie à Monsieur le président de la CCPL

Objet : projet de liaison cyclable entre La Grande-Motte et Saint-Christol

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur d'attirer toute votre attention sur le projet de liaison cyclable entre La Grande-Motte et Saint-Christol que notre association « Lunel à Vélo » porte au sein de l'association AF3V dans le cadre d'une proposition s'inscrivant dans les Schémas régionaux et inter régionaux des voies cyclables.

Il s'agit de créer, grâce à l'ajout d'un tronçon manquant, une liaison transversale d'intérêt majeur entre les deux grands projets régionaux de voies cyclables actuellement actés :

- 1- Le projet d'axe rétro-littoral Montpellier Beaucaire via Sommières, Nîmes et Remoulins actuellement réalisé sur sa partie gardoise.
- 2- Le projet de voie cyclable le long du canal du Rhône à Sète, partie de l'Eurovéloroute n°8 Cadix- Athènes

Ce projet de « barreau » Nord / Sud s'inscrirait dans votre politique de maillage du territoire en faveur des modes de transport doux. Nous ne nous étendrons pas sur les bénéfices qu'en retireront les habitants des deux rives du Vidourle et en particulier les 50 000 habitants du Pays de Lunel, tant en terme de qualité de vie qu'en terme de développement touristique et donc économique.

Notre proposition s'appuie sur des projets en cours qu'il conviendrait d'améliorer et surtout de relier afin de les insérer dans un ensemble cohérent et ambitieux :

Au Sud, le tronçon Lunel/ La Grande-Motte est en partie acté dans le cadre de la requalification de la RD 61 ; Restent toutefois quelques points importants en suspens que nous souhaitons voir résolus : franchissement du canal du Rhône à Sète, débouché protégé vers les plages et prolongement du tracé jusqu'au cœur de Lunel en longeant le canal du même nom.

Au Nord, la liaison Sommières / St-Christol serait en cours d'examen par vos services dans le cadre du projet d'aménagement cyclable de l'ancienne emprise SNCF entre Sommières et Castries, prolongeant coté héraultais la voie verte Nîmes-Sommières réalisée depuis plusieurs années par nos voisins gardois

Reste le chaînon manquant entre Lunel et St-Christol. A nos yeux, ce tronçon qui permettrait d'assurer une continuité entre le littoral et Sommières et au-delà vers les Cévennes, via Lunel, et St-Christol est indispensable au maillage de ce territoire et, au-delà de celui ci, à la cohérence d'une liaison d'intérêt plus général entre les Cévennes et un débouché maritime.

Pour ce faire, dans un souci de réalisme économique et d'efficacité, nous privilégierions un itinéraire de type « Véloroute » utilisant au maximum les routes et chemins communaux existants, qu'ils soient revêtus ou non.

Ce courrier est accompagné d'une proposition d'itinéraire; bien entendu, après étude, des variantes différentes peuvent être retenues ; l'essentiel, rappelons-le une fois encore, serait d'assurer une continuité Nord-Sud entre Sommières et La Grande-Motte, tout en desservant Saint -Christol et son pôle oenotouristique, le site d'Ambrussum et enfin Lunel, son histoire et ses 25 000 habitants.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toutes explications complémentaire et vous prions, Monsieur le Président, d'accepter nos plus respectueuses salutations.

Marie Delphin, présidente de Lunel à Vélo

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Delphin', with a small 'v' mark below it.